

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Formulaire de mise en candidature

Titre du manuscrit :

 Thèse

 Mémoire

Date du dépôt (aaaa-mm-jj) :

Auteur ou auteure :

Adresse résidentielle :

Téléphone :

Adresse électronique :

Nom du directeur ou de
la directrice de thèse
ou de mémoire :

Université :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Où avez-vous pris connaissance de l'existence des Prix du livre politique?

Autorisez-vous la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à ajouter à sa collection la thèse ou le mémoire mis en candidature?

 Oui

 Non

S'il ou elle fait partie des finalistes, l'auteur ou l'auteure autorise l'Assemblée nationale à diffuser pour des fins de promotion sur ses différentes plateformes numériques, des images où il ou elle apparaît, captées lors de la cérémonie de remise des prix au Salon international du livre de Québec. Cette autorisation est accordée sans limite de temps ou de territoire.

 Oui

 Non

S'il ou elle fait partie des finalistes, l'auteur ou l'auteure accepte de fournir à l'Assemblée nationale une photographie de son portrait ainsi qu'une brève biographie afin que ceux-ci soient diffusés sur ses différentes plateformes numériques dans le but de mettre de l'avant les finalistes et leurs écrits. Cette autorisation est accordée pour toute la durée de la présente édition des Prix du livre politique jusqu'à l'édition suivante.

 Oui

 Non

Retourner le formulaire et le fichier électronique du manuscrit au plus tard **le vendredi 24 janvier 2020** à livre_politique@assnat.qc.ca

Joindre le rapport d'évaluation des professeurs.

Pour information :

M^{me} Sylvie Robitaille, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
418 643-4408 poste 70703

Objectif

Les Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant sont décernés aux auteurs et auteures d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise portant sur la politique au Québec et plus spécifiquement sur la vie, sur les institutions et sur les acteurs politiques.

Les prix comportent quatre bourses offertes par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant :

- Une bourse de 3 000 \$ et une de 1 000 \$, remises aux auteurs ou auteures d'une thèse de doctorat.
- Une bourse de 2 000 \$ et une de 500 \$, offertes aux auteurs ou auteures d'un mémoire de maîtrise.

Règlements

- Est admissible toute personne ayant rédigé une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise d'au moins 90 pages, en français ou en anglais, soutenu ou évalué entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, et portant principalement sur la politique québécoise.
- Sont exclus de toute participation les membres du jury, du secrétariat du prix et du comité directeur, les parlementaires, leur personnel et celui de l'Assemblée nationale.
- Dans le cas où moins de trois mémoires ou thèses sont soumis, les prix et bourses de la catégorie correspondante ne sont pas décernés. Les candidatures sont alors reportées à l'édition suivante des Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Jury

- Un jury indépendant est composé d'au moins trois membres choisis pour leur expertise. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer les prix.

Critères de sélection

- Les thèses et les mémoires ayant une évaluation jugée excellente et/ou très bien seront retenus.
- L'originalité et la nouveauté du contenu.
- La lisibilité et la qualité de l'écriture.
- La pertinence scientifique du sujet développé.
- L'intérêt public et la pertinence politique du sujet développé.